

L'ajournement

Je n'exagérerais pas en disant que des millions de Canadiens seraient touchés. En 1976, on estimait qu'au moins deux millions et demi de Canadiens possédaient des armes à feu. Ce nombre doit avoir atteint au moins trois millions à l'heure actuelle. Plus d'un million de Canadiens ont dû se procurer des certificats d'acquisition d'armes à feu depuis 1979 pour acheter une arme à feu. Cela veut dire que plus de deux millions de Canadiens—et peut-être bien davantage—devraient obtenir un certificat de possession d'armes à feu si le projet de loi C-205 était adopté. Je me préoccupe des dépenses et du grand dérangement que provoquerait cette mesure.

Elle aurait des répercussions sérieuses pour tous ceux qui sont concernés par le projet de loi C-205, et je vais maintenant les exposer à la Chambre. Auparavant, j'aimerais vous faire part des inquiétudes d'un bon nombre de citoyens concernés, sous la forme d'une lettre adressée au gouvernement précédent en guise de protestation contre un projet de loi antérieur d'initiative parlementaire, le C-451, qu'avait présenté le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand). La teneur en était identique à celle du présent projet de loi C-205. Le temps nous manque malheureusement, monsieur le Président. Je vous remercie de m'avoir permis de prendre la parole pendant quelques instants.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant terminée.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 46 du Règlement.

L'ENVIRONNEMENT—LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—LES DÉPÔTS DE RÉSIDUS CHIMIQUES DES ÉTATS-UNIS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, le 17 octobre, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) s'est entretenu avec M. Lee Thomas, directeur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis au sujet du nettoyage des dépôts de résidus chimiques du côté américain de la Niagara. Comme vous le savez, on compte quatre décharges de produits chimiques qui sont cause de grandes préoccupations dans la région; il s'agit de celles du Love Canal, de Hyde Park, du S Dump et de la 102^e rue à Niagara Falls, New York. Tous ces décharges de produits chimiques sont régies par la Hooker Chemical Company, ou la Occidental Petroleum Company aux États-Unis, ou sont la propriété de celles-ci. Elles ont été créées au fil des années par l'accumulation de déchets et de produits toxiques déversés à l'origine dans de grands bassins ou dans des dépotoirs à ciel ouvert et qui se sont maintenant infiltrés dans le sol et risquent de contaminer l'eau de la rivière Niagara et du lac Ontario.

● (1830)

Il est manifeste depuis quelques années, et à témoin les roches humides que l'on retrouve sur les rives de la Niagara, qu'il y a des fuites. On a trouvé en conséquence des traces de

produits toxiques, notamment de dioxine, dans les eaux de la Niagara et du lac Ontario.

En raison des plaintes portées au sujet du dépotoir du Love Canal et de ces autres décharges de produits chimiques, les Américains s'emploient depuis un certain temps à trouver des moyens de nettoyer ces mêmes décharges. Toutefois, tous les efforts déployés par eux jusqu'à présent visaient principalement à contenir les décharges en question, à les laisser là où elles se trouvent et avec les mêmes déchets toxiques entreposés cette fois de manière beaucoup plus sûre. Cet état de choses a beaucoup inquiété les Canadiens en général, et les environnementalistes en particulier, car il est fort possible que les produits toxiques s'infiltrèrent jusqu'aux rives pour se déverser ensuite dans les eaux de la rivière Niagara, ce qui rendrait complètement insalubre l'eau que consomment plus de six millions de personnes. Environ quatre millions de ces personnes vivent en Ontario, deux millions à Montréal et environ 200,000 aux États-Unis. Voilà le risque que nous courons.

Le fait est que ces décharges sont du côté américain de la Niagara, mais les problèmes causés si cette situation se produit seront surtout ressentis par des Canadiens. D'une façon ou d'une autre, nous devons nous attaquer à ce problème. Les Américains ne sont pas demeurés passifs. Ils ont examiné le problème et ont agi. Il y a cinq ans, ils ont créé ce qu'ils ont appelé le «Super Fonds», afin de régler le problème causé par les décharges de produits industriels dangereux. Ils affectent d'énormes sommes à ce fonds. Cependant, ils ont un très grand nombre de décharges dans tous les États-Unis. En fait, la plupart sont situées en Californie et au New Jersey où on retrouve de fortes concentrations de populations, ce qui n'est pas le cas le long de la Niagara et du lac Ontario. Ainsi, c'est à ces régions qu'on a accordé une plus grande attention. Sauf erreur, la loi créant ce Super Fonds est maintenant expirée et elle n'a pas encore été remplacée. Il n'y a aucun crédit à l'heure actuelle.

Si nous voulons régler ce problème, la seule façon efficace est non seulement de le contenir, mais également de faire disparaître ces substances toxiques, ce qui est extrêmement coûteux et on se demande même si c'est possible. Cependant, cela se fait en Europe, aux Pays-Bas et en Allemagne de l'Ouest, où se trouvent des usines qui détruisent ces substances toxiques. Nous devrions les imiter.

Ce ne sont pas simplement les décharges situées du côté américain de la Niagara qui causent ce problème. Il y a d'autres sources. D'autres industries, d'autres sites d'enfouissement de produits dangereux, ainsi que des municipalités, polluent la Niagara et les Grands lacs en général. Nous devons agir, afin de remédier à la situation.

● (1835)

Selon moi, il y a trois choses que nous puissions faire. Premièrement, nous pouvons exhorter les États-Unis à procéder aux travaux d'assainissement nécessaires. Deuxièmement, nous devrions financer nos propres groupes écologiques, afin qu'ils intentent des actions aux États-Unis, pour encourager les Américains à prendre les mesures correctrices qui s'imposent. Troisièmement, nous devrions financer l'amélioration des systèmes d'égouts de nos municipalités, afin de pouvoir contrôler la pollution que nous créons dans les Grands lacs et dans la Niagara.